



Les rencontres du plein emploi : Déploiement du Contrat Engagement Jeune

11 octobre 2022



CONTEXTE ET ENJEUX

Gilles VERMOT-DESROCHES

Citoyenneté et affaires institutionnelles Senior Vice-President - Schneider Electric

Co-président de la Commission Jeunesses du Medef



JEUNES « NEET » ET DEPLOIEMENT DU CEJ

L'engagement de la Commission Jeunesse pour l'insertion professionnelle des jeunes les plus éloignés de l'emploi :

- lancement d'un groupe de travail dédié sur l'accompagnement vers l'emploi des jeunes NEET (« *Not in Education, Employment or Training* » ou des jeunes sans emploi ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation) et des entreprises dans le déploiement du Contrat d'Engagement Jeune.

Les objectifs

- > Déterminer les leviers efficaces d'insertion dans l'emploi des jeunes les plus éloignés de l'emploi (cible du CEJ).
- > Elaboration d'outils pratiques destinés aux entreprises sur des questions opérationnelles (ex. *guide mentorat, en cours de finalisation*).
- > Appui pour les entreprises dans le déploiement du CEJ et mobilisation :
 - Retours d'expériences et de difficultés rencontrées : enquête auprès des adhérents Medef en cours

LES ENTREPRISES S'ENGAGENT POUR LE DEPLOIEMENT DU CEJ

Siegrid HENRY - Directrice des opérations et des programmes

« Les entreprises s'engagent »

**Contrat
d'Engagement
Jeune**

Accompagner les jeunes vers l'emploi

Ce que peuvent faire les entreprises dans le cadre
du Contrat d'Engagement Jeune et au-delà



Le Contrat d'Engagement Jeune, Qu'est-ce que c'est ?

Depuis le 1er mars 2022,

Ce dispositif permet un parcours entièrement personnalisé qui
peut durer
de 6 à 12 mois, pour aider le jeune à définir son **projet**
professionnel et à trouver un emploi.



Le Contrat d'Engagement Jeune en quelques mots :

Un parcours entièrement personnalisé proposé par Pôle emploi et les Missions Locales pendant une durée de 6 à 12 mois pour les jeunes éloignés de l'emploi de moins de 26 ans*, avec l'objectif de les aider à définir leur projet professionnel :

- **Un accompagnement par un conseiller dédié** qui suit le jeune tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable
- **Un programme intensif** de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités et d'immersions en entreprise
- **Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois** en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements

*moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap



Le Contrat d'Engagement Jeune, c'est pour qui ?

On peut en bénéficier si :

- On a **entre 16 et 25 ans** (moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap)
- On est **sans emploi durable**, ni formation
- On n'a **pas de projet professionnel** défini
- Peut faire face à des **difficultés matérielles et financières**
- Et qu'on est prêt à **s'engager à suivre le programme**



Concrètement, qu'est-ce qu'on y fait ?

Accueillis par Pôle Emploi ou la Mission Locale la plus proche, le jeune pourra avoir accès à :

- **Des ateliers collectifs** avec d'autres jeunes
- **Des stages** en immersions en entreprise
- **Une formation** pour accéder à un métier qui lui plait
- **Une mission d'utilité sociale**
- **Une entrée en prépa-apprentissage**
- **Des aides** pour faciliter son quotidien



Le Contrat d'Engagement Jeune en quelques mots :

5 bonnes raisons de vous engager :

- 1 Identifier de nouveaux talents motivés comme jamais
- 2 Résoudre des tensions de recrutement
- 3 Bénéficier d'aides à la formation, à l'apprentissage et au recrutement
- 4 Donner du sens au travail des collaborateurs
- 5 Rejoindre une communauté d'entreprises engagées pour les jeunes

Ce qu'une entreprise peut faire dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune :

> Accueillir un jeune

immersion professionnelle

- Faire découvrir ses métiers
- Quelques jours ou semaines (jusqu'à 1 mois)
- Sans aucun coût



Offrir un mentorat à des jeunes

- Encourager ses collaborateurs à suivre un jeune
- Quelques heures par mois
- Pour conseiller, orienter, donner les bons contacts



Former sans coût puis recruter grâce

Informations avant embauche (POE/AFPR*)

- Trouver des jeunes qui pourraient répondre à des besoins de recrutement, avec une bonne préparation et un accompagnement
- Faire financer par l'Etat la formation qui convient (jusqu'à 4 mois).
- S'engager à recruter à la sortie

Faites découvrir aux jeunes votre entreprise et vos métiers pour susciter des vocations, leur donner les codes du monde du travail et pourquoi pas les recruter à l'issue.



Et au-delà du Contrat d'Engagement Jeune, ce qu'une entreprise peut faire :

> Recruter en

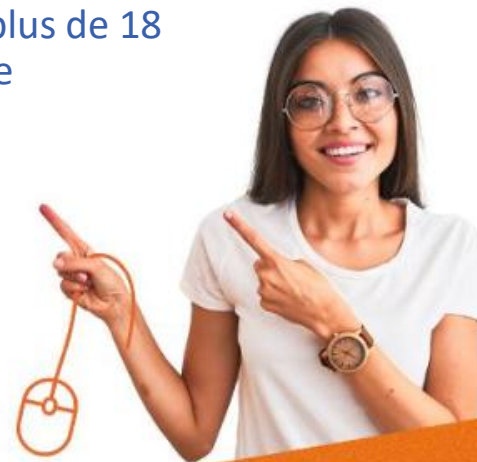
Contrat d'Initiative Emploi

- Jusqu'à 8000 euros par an
- Avec un référent interne chargé de l'insertion du jeune
Pour le **recrutement d'un jeune de moins de 26 ans**
- (moins de 30 ans en cas de situation de handicap)

> Embaucher en alternance

- Jusqu'à 5000 euros d'aide la première année, pour le recrutement d'un jeune de moins de 18 ans en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Jusqu'à 8000 euros d'aide la première année, pour le recrutement d'un jeune de plus de 18 ans en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

> Recruter, tout simplement !



PARTENARIAT MEDEF/ HC3E/ LES ENTREPRISES S'ENGAGENT



- ▶ La communauté 'Les entreprises s'engagent' rassemble à ce jour 60 000 entreprises, 101 clubs départementaux et 300 personnes mobilisées.
- ▶ Une convention signée par le Medef avec le Haut Commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises : un jeune#1 solution/ Les entreprises s'engagent fin 2021.
- ▶ Un engagement renouvelé sur le Contrat d'Engagement Jeune, signé en février 2022.
- ▶ Sur la base de la convention, le premier objectif est d'accompagner la mobilisation des adhérents du Medef dans le déploiement du CEJ dans les territoires et d'augmenter ainsi la capacité collective d'inclusion dans l'emploi des jeunes.
- ▶ Plus de 10 Medef territoriaux impliqués dans l'animation des clubs Les entreprises s'engagent.
- ▶ Liens utiles :
 - Référencer son entreprise pour accueillir en immersion professionnelle : [Je référence mon entreprise pour l'immersion \(1jeune1solution.gouv.fr\)](https://1jeune1solution.gouv.fr)
 - Engager son entreprise et ses collaborateurs dans le mentorat : [Formulaire entreprise - 1 Jeune 1 Mentor](#)
 - Rejoindre la Communauté Les entreprises s'engagent et les clubs locaux sur l'ensemble du territoire pour rencontrer les jeunes en CEJ : [Je rejoins la communauté | Les entreprises s'engagent \(lesentreprises-sengagent.gouv.fr\)](https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr)
 - Boîte à outils du CEJ : <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/mesures-jeunes/contrat-engagement-jeune/article/boite-a-outils-contrat-d-engagement-jeune>



FOCUS TERRITOIRES : MEDEF AURA

Laurence GATTINI

Responsable Emploi-Compétences

Mouvement des entreprises de France – MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes



ECHANGES

Alors que le nombre de jeunes qui sont au bord de la route reste à un niveau élevé, le Contrat d'Engagement Jeune, lancé le 1er mars 2022, s'appuie fortement sur le lien avec l'entreprise :

- > Quels retours d'expériences en avez-vous ?
- > Quels facteurs clés de succès pour transformer ce dispositif en réelle passerelle vers l'emploi ?

La mobilisation des entreprises apporte non seulement des solutions d'avenir à ces jeunes mais également une réponse aux besoins de recrutement.



ENQUETE MEDEF SUR LE DEPLOIEMENT DU CEJ

Dans le cadre d'une 1ère évaluation de la mise en œuvre du Contrat d'Engagement Jeune prévue par le gouvernement à l'automne 2022, le Medef lance sa propre enquête auprès des adhérents.

L'objectif est d'identifier les forces et points d'amélioration du CEJ, au regard des attentes des entreprises, en mettant en exergue leurs besoins d'accompagnement.

Vos réponses en nombre nous seront précieuses. *Pour participer à l'enquête : [Participez à l'enquête du MEDEF sur le Contrat d'Engagement Jeune \(office.com\)](https://office.com)*



CONTACTS

Céline Gentili – Directrice de mission en charge de L'Académie MEDEF

Odile Menneteau – Directrice adjointe – Veille Stratégique et Nouveaux Enjeux Sociaux

Miroslava Ivanova – Chargée de projets – Veille Stratégique et Nouveaux Enjeux Sociaux

PROCHAIN RENDEZ-VOUS



**Les rencontres de la RSE :
RSE : reporting pour les petites et moyennes
entreprises**

Mercredi 12 octobre à 14h00

Lacademiemedef.fr

